

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

72010

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 04811 Société : QRAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AKESB5 HABIB

Date de naissance : 05/01/1955

Adresse : Hay El Mostakbal Rue S2 N6 Casablanca

Tél. : 0670341287 Total des frais engagés : 1056 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



10/10/2010

Date de consultation : 10/10/2010 Age :

Nom et prénom du malade : Mme Majti Wajia Lien de parenté : Lui-même Conjoint

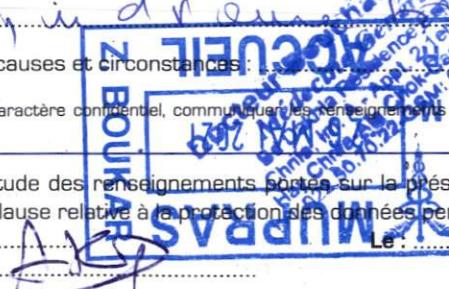
Nature de la maladie : Cyste dermoïde En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/12/2021	C + Ord	150,00 DH		Docteur Bouchaïb DYANI Médecine Générale Bd Dakha Résidence 2ème étage Chira In. A - Appart. 202 Hay Chira - Ain Chok Casablanca Tél. 022.50.70.22.C.S.M. 061.56.72.88
26/12/2021	C + Ord A-G			Docteur Bouchaïb DYANI Médecine Générale Bd Dakha Résidence 2ème étage Chira In. A - Appart. 202 Hay Chira - Ain Chok Casablanca Tél. 022.50.70.22.C.S.M. 061.56.72.88

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
	15/12/2021	405,80
	26/12/2021	497,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

GESTION

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

DENTS SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Bouchaib DYANI

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

ELECTROCARDIOGRAMME

CIRCONCISION

Bd Dakhla - Résidence Espace Chrifa

Imm. A - Appt. N° 2 - 1er Etage

Hay Chrifa - Ain Chock - Casablanca

Tél. : 05.22.50.70.22 - GSM : 06.61.95.72.88

Résidence Avec Ascenseur

الدكتور بوشعيب الدياني

الطب العام

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

ختانة الأطفال

شارع الداخلة - إقامة فضاء الشريفة - عمارة A - الشقة رقم 2

الطريق الأول . حي الشريفة . عن الثغر . الدار البيضاء

الهاتف : 05.22.50.70.22 . المحمول : 06.61.95.72.88

إقامة بالمصعد

E-mail : dr.dryani@gmail.com

Casablanca, le 21/15/2024 الدار البيضاء في

Nom & Prénom : Mme Nelly Nader

LOT 212054
EXP 11/24
PPV 204DH00H

2d/02
u Gynex 75 mg



18800

1 mois

1 gelule les
au milieu repas
1 mois

1. Belidose
up a qd au milieu
Repas 1 mois

Docteur Bouchaib DYANI
Médecine Générale

Bd Dakhla Résidence Espace
Chrifa, Im. A - Appt 2 1er étage
Hay Chrifa-Ain Chok-Casablanca

Tél : 05.22.50.70.22-GSM: 06.61.95.72.88

PHARMACIE EL MOSTAKBAT
GHRIB Abdehadi
PHARMACIEN
63, Bd Erfoud Hay El Mostakbat
Ain Chock Casablanca 20150
Tél : (022) 21.99.76

6 118001 072644
PPV : 188.00 DHS
Bouteille de 30 gélules
Distribué par Softfarm-Bouskoura
PIASCLEIDINE 300MG

DECIDOUZE
PPV 35DH10
PPV 35DH10
PPV 35DH10

PPV 35DH10

Docteur Bouchaib DYANI
 MEDECINE GENERALE
 ECHOGRAPHIE
 ELECTROCARDIOGRAMME
 CIRCONCISION

Bd Dakhla - Résidence Espace Chrifa
 Imm. A - Appt. N° 2 - 1er Etage
 Hay Chrifa - Ain Chock - Casablanca
 Tél. : 05.22.50.70.22 - GSM : 06.61.95.72.88

Résidence Avec Ascenseur

الدكتور بوشعيب الديانجي
 الطب العام
 الفحص بالصدري
 تخطيط القلب
 ختانة الأطفال

شارع الداخلة - إقامة فضاء الشريفة - عمارة A - الشقة رقم 2

الطريق الأول . حي الشريفة . عين الشق . الدار البيضاء

الهاتف : 05.22.50.70.22 - المحمول : 06.61.95.72.88

إقامة بالمصعد

E-mail : dr.dryani@gmail.com

Casablanca, le..... 15/11/2021 الدار البيضاء في

Nom & Prénom : Muam Negati Nofia

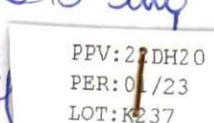
1/ 13950 L pramie 500 m 139,50 /
 up + aq devant depas 1 semaine

2. Cefico 200 mg 170,00 up + aq devant depas 08 /
 46,40

3. Mulosal a dulce 100 mg 31 g 46,40 /
 27,70

4. Cardeaspirine 150 mg 31 g 27,70 /
 22,20

5. Codolipname 150 mg 31 g 22,20 /



248 x 31

par avion

o 7

40580

Docteur Bouchaib DYANI
Médecine Générale
Bd Dakria Résidence Espace
Chira, Int. A - Appt. 2, 1er étage
Hay Chira-Al Chok-Casablanca
Tunisie 70.22.GSM: 061.95.72.88

69, Bd Hichouf Hay El Hassar
PHARMACIE
GHRIBI Aldeffaia
TUNISIE EL MOSTAKBAL